



17

CIRCUIT GIORDANET - COL DE ROUA

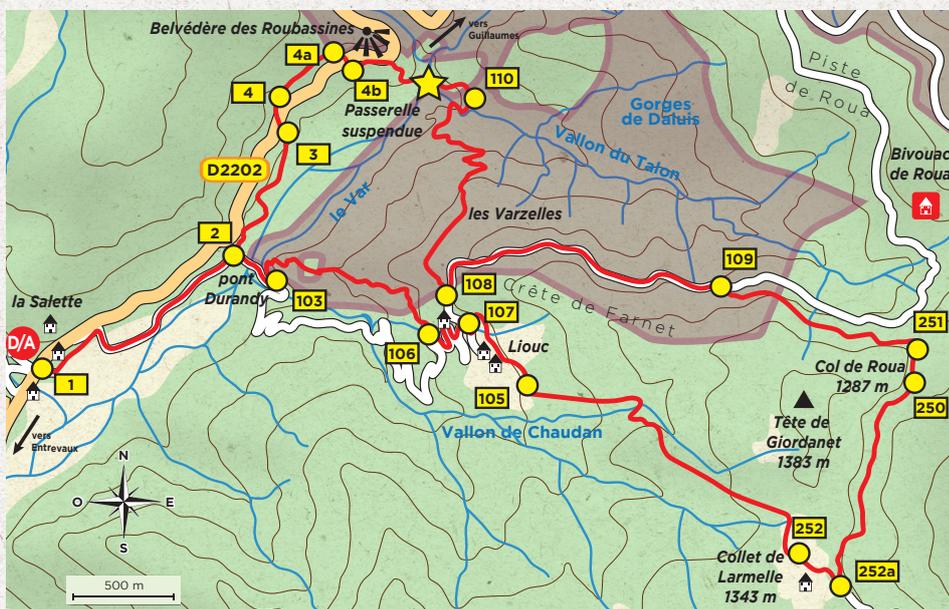


Au départ de Daluis, quartier de la Salette (670 m)

Ce splendide circuit au cœur des terres rouges, se déroule à travers l'un des paysages les plus insolites du secteur. Le cheminement remet en mémoire le passé minier, qui fut une richesse pour l'emploi et l'économie de cette contrée. On remarquera en cheminant, à la base de la falaise de grès blanc du Trias, sous la tête de Giordanet, les indices qui témoignent des gisements de cuivre. Les anciennes galeries d'exploitation du minerai, activité qui se prolongea jusqu'à la fin du XIXème siècle, se repèrent, avec un œil exercé, par des déblais importants qui dominent le sentier du Liouc à Roua. En bordure du ravin du Castel, les formes rocheuses qui se détachent du couvert forestier, donnent à la falaise un aspect de château qui sert parfois de lieu de fortifications précaires pour nos lointains ancêtres. Le col de Roua était jadis la plus importante voie de communication entre Puget-Théniers et Guillaumes ; déjà pratiqué par les Romains il fut utilisé régulièrement jusqu'en 1883. Toujours classé comme voie départementale, il offre un passage suffisamment large pour progresser à deux de front, dans un paysage où la couleur lie de vin n'est pas sans rappeler les décors de western !

Itinéraire

Depuis le parking proche de la mairie (670 m) au quartier de la Salette, suivre sur la gauche l'ancienne voie pour déboucher sur la route D.2202 en amont du nouveau pont routier. Descendre en face, près de la fontaine (b.1), pour suivre le chemin, puis la petite route qui longe le Var jusqu'au pont Durandy (654 m - b.2). Franchir le long et étroit pont pour, trouver la balise 103 et grimper par de courts lacets sur la crête de Farnet. S'élever de quelques 300 mètres de dénivellation pour trouver la piste du Liouc (940 m - b.106). La suivre sur la gauche pour rejoindre peu après une des maisons du quartier du Liouc, un carrefour de piste (b.107). Prendre la piste de droite sans aller jusqu'au bout (accès à un captage) pour trouver un croisement avec un sentier (980m - b.105a), qu'il faut suivre sur la gauche pour remonter vers l'est la rive droite du ravin de Castel. Passer ensuite sur la rive gauche du vallon pour s'élever par un large crochet vers les barres rocheuses caractéristiques des Castels (1 185m) ; le sentier toujours ascendant conduit au collet de Larmelle (1 344m - b.252), large dépression et terme d'une piste de terre montant de Léouvé. L'itinéraire emprunte cette piste à la descente sur près de 200 mètres jusqu'à la balise 252a où l'on bifurque à gauche. Une traversée vers le nord passe sous les barres rocheuses de la Tête de Giordanet, avant de déboucher sur le stratégique col de Roua (1 284m - b.250). Continuer quelques mètres vers le nord pour trouver la balise 251, et s'engager vers l'ouest (à gauche) pour cheminer à travers une superbe futaie de pins et un frais sous-bois de noisetiers jusqu'à une piste forestière (b.109). Suivre cette piste qui se déroule sur le versant nord de la crête supérieure de Farnet pour regagner le haut du quartier du Liouc (b.108). Prendre à droite le sentier des Varzelles qui descend agréablement, d'abord dans les pins, puis les noisetiers pour déboucher sur une croupé de pélites qui ouvre la vue sur la nouvelle passerelle suspendue. Continuer à descendre sur la croupé pour trouver à droite le passage qui permet de franchir le vallon du Talon ; remonter en rive droite jusqu'à la balise



110 pour bifurquer à gauche et rejoindre en contrebas l'ouvrage. Le traverser en profitant de la vue et remonter en face dans les chênes pour sortir sous la route (b.4b) près de la maison cantonnière de l'aire de Roua. Traverser la route avec prudence pour prendre en face le tracé qui remonte rejoindre le sentier valléen (b.4a). Bifurquer à gauche pour couper plus bas encore une fois la route (b.4) et poursuivre en face (b.3) l'agréable descente pour retomber au pont Durandy (b.2). Rejoindre le parking de départ par itinéraire utilisé à l'aller.

Caractéristiques de la randonnée

- Dénivelée : +930 mètres / - 930 mètres
- Durée : 5 heures
- Distance : 15,5 km
- Difficulté : Sportive
- Période conseillée : Mars à Novembre
- Réglementation : Réserve Naturelle Régionale des Gorges de Daluis





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipé l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.